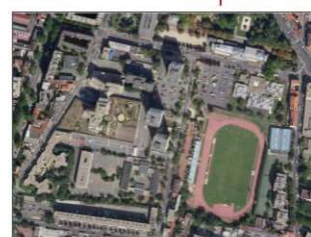


PLAN LOCAL D'URBANISME

4. RÈGLEMENT

4.1. Règlement écrit



Arrêté le : 18 février 2010

Enquête publique : du 08 juin au 16 juillet 2010

Approuvé le : 21 octobre 2010

SOMMAIRE DU PLU D'AUBERVILLIERS

ZONE	INTITULE	PAGE
Zone UA	Ville constituée ou à reconstituer Front bâti sur rue, cœur d'îlot plus aéré	5 - 28
Secteur UAa	Tissu plus dense autour de pôles (Auvry Barbusse- rue du Haut Saint-Denis) Règles de prospect moins contraignantes	
Zone UB	Ville constituée ou à reconstituer : pas de bande de constructibilité (Lecuyer sud – Ilot République côté Est)	29-50
Zone UC	Grands sites d'habitat collectif	51-68
Zone UD Secteur UDa	Grands services urbains (campus Condorcet) Equipements d'intérêt général	69-86
UE	Zone d'activités et d'emplois	87-104
UEa	Activités industrielles et artisanales avec bureaux et entrepôts directement liés à ces activités	
UEb	Activités tertiaires et commerces en rez de chaussée	
UEc	Activités diversifiées	
UEp	Activités portuaires	
Zone UF	Zone pavillonnaire et de petits collectifs	105-124
Zone UG	Sites de renouvellement urbain	
UG1	Les Impasses	125-144
UG2	Cristino Garcia (+orientations d'aménagement)	145-162
UG3	ZAC porte d'Aubervilliers	163-178
UG3d	Espace rencontre	
UG4	Fort	179-194
UV	Zone verte urbaine	195-204
UVa	Parcs et jardins	
UVb	Sports, loisirs, cimetières	
UVc	Canal Saint Denis	
UVj	Jardins familiaux	

